

# BILAN DE L'ÉVALUATION



Nom : Brittany Murray

Date : mardi 31 janvier 2017 à 16 h 24

Durée de l'évaluation : 18 min 32 s

Nombre de questions répondues : 150 / 150

Votre niveau validé : **Aucun niveau \***

\* Explication des niveaux au verso



**Orthodidacte**

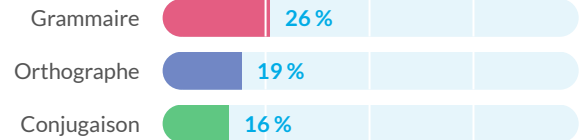
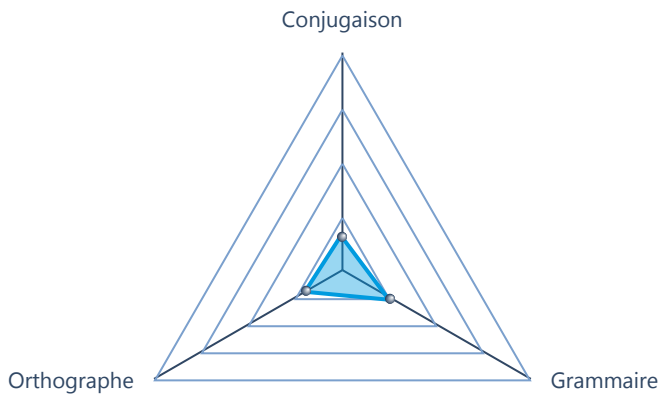
## Vos compétences :

D'après le résultat de l'évaluation que vous avez passée, vous avez un niveau très faible en français écrit. Ce niveau ne peut absolument pas suffire si vous devez travailler dans un environnement en langue française. Une formation intensive s'avère indispensable si vous voulez être employable dans un environnement professionnel en langue française.

## Notre préconisation de formation :

Une formation intensive s'avère indispensable si le collaborateur doit être employable dans un environnement professionnel en langue française.

## Vos résultats par catégorie :



Pourcentage d'acquisition par catégorie

## Explication des niveaux

### Aucun niveau validé

Un collaborateur n'ayant pas validé le niveau A1 a un niveau extrêmement faible en français écrit.

Ce niveau ne peut absolument pas suffire à une personne devant travailler dans un environnement en langue française.

Une formation intensive s'avère indispensable si le collaborateur doit être employable dans un environnement professionnel en langue française.

### Niveau A1 validé

Un collaborateur de niveau A1 validé a un niveau très limité en français écrit.

Ce niveau permet à peine de rédiger des phrases simples, dans un contexte non professionnel.

Ce niveau ne peut pas suffire pour une personne qui entre en contact par écrit, en langue française, avec des clients.

Une formation est absolument nécessaire pour acquérir et développer les compétences de base de la communication écrite en langue française. Nous recommandons une formation mixte incluant un accompagnement personnalisé.

### Niveau A2 validé

Un collaborateur de niveau A2 validé a un niveau d'écrit de base.

Il connaît et il sait appliquer quelques règles de la langue française, suffisamment pour rédiger des phrases simples.

Il est régulièrement confronté à des problèmes de langue qui le mettent en difficulté et il n'a pas forcément la capacité de résoudre seul ces problèmes.

Ce niveau est insuffisant pour la rédaction de textes professionnels en français, tels que des courriels ou des courriers adressés aux clients. Il permet cependant de s'intégrer dans un environnement professionnel francophone.

Pour accompagner un collaborateur de ce niveau vers un premier niveau de compétence en langue française écrite, il est recommandé de lui proposer une formation.

### Niveau B1 validé

Un collaborateur de niveau B1 validé commence à avoir des automatismes quand il emploie la langue française, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Il a étudié les principales règles de la langue et il peut écrire des textes articulés simples, par exemple des courriels.

Ce niveau, à peine suffisant pour s'adresser à la clientèle, peut s'avérer parfaitement adapté dans le cadre d'un environnement de travail bilingue, dans lequel le collaborateur s'exprime de préférence dans sa langue maternelle.

### Niveau B2 validé

Un collaborateur de niveau B2 validé a étudié l'intégralité des règles de la langue française, même s'il ne les maîtrise pas encore toutes.

Il est en mesure de rédiger des textes clairs et bien argumentés, qui répondent aux nécessités de la rédaction écrite professionnelle : courriels, courriers, rapports, etc.

Il peut s'adresser à l'écrit à la clientèle de façon correcte. La communication avec les clients peut être au cœur de ses missions professionnelles.